

Règles appliquées pour le classement PROMOTOUR annuel.

Pour le classement Scratch :

Le classement est individuel, et sur une année calendaire. Chaque membre de l'équipage reçoit des points selon la table de cotation, pour sa place acquise à chaque épreuve du PROMOTOUR.

Chaque épreuve comptant au classement est comptée en grade F ou G suivant le calendrier publié en début d'année.

Seuls les trois meilleurs résultats sont comptabilisés pour le classement final annuel. Le meilleur est celui qui comptabilise le plus de points.

En cas d'ex-æquo, le plus mauvais résultat en point, départage les classés. Celui ayant le plus de points sur ce précédent résultat est déclaré gagnant. Si le plus mauvais résultat ne départage pas encore les classés, l'avant dernier plus mauvais résultat est pris en compte, et ainsi de suite. A l'issue de la série, si l'égalité est parfaite, la meilleure place, sur les régates courues, départage les concurrents. En cas d'égalité sur cette place, les coureurs sont déclarés ex-æquo.

Remarque : cette règle favorise la participation. En effet, si deux coureurs A & B ont une égalité de points, le premier coureur A en participant à une seule régate, et le second B à deux, le plus mauvais résultat sera « zéro » pour A, et les points de la seconde régate pour B : B sera donc classé devant A.

Pour le classement Féminin :

Le classement est individuel sur l'année calendaire. Chaque membre féminin d'un équipage reçoit des points selon la table de cotation, pour sa place acquise à chaque épreuve du PROMOTOUR, suivant les mêmes règles que le scratch.

Ce classement est donc une extraction du classement scratch pour les féminines.

Seuls les trois meilleurs résultats sont comptabilisés pour le classement final annuel. La meilleure est celle qui comptabilise le plus de points.

Pour le classement « Classic » :

Le classement est individuel sur l'année calendaire. Chaque membre d'un équipage courant sur une coque atteignant les 20 ans dans l'année en cours reçoit des points selon la table de cotation, pour sa place acquise en « Classic », à chaque épreuve du PROMOTOUR. Les coureurs devront déclarer leur statut de « Classic » à l'enregistrement de chaque épreuve, et devront être en mesure de justifier de la date de construction du bateau sur lequel ils naviguent, s'il leur en est fait la demande. En l'absence de déclaration de ce statut, une demande de reclassement dans cette catégorie, a posteriori pourra être refusée.

Le classement « Classic » d'une épreuve se fait par extraction de la liste des classés « Classic » dans un classement Scratch ». Il en ressort un classement uniquement « Classic », et les points sont alors attribués suivant la table de cotation F ou G, en fonction du grade de l'épreuve, en commençant par les points de la place de premier.

Remarque : Un bonus est accordé de fait pour la participation des « Classic » au National, celui-ci étant éventuellement compté en F, et les autres épreuves en G.

Seuls les trois meilleurs résultats sont comptabilisés pour le classement final annuel. Le meilleur est celui qui comptabilise le plus de points. Le traitement des ex-æquo est fait selon la même règle que le classement Scratch.

Les coureurs participant en cours de la même année, à la fois en « Classic » sur certaines épreuves, et en hors « Classic » sur d'autres épreuves sont classés dans les 2 classements. Ne sont alors comptabilisés pour le classement « Classic », que les épreuves pour lesquelles ils se sont déclarés comme tels. Pour le classement Scratch, toutes les épreuves auxquelles ils ont participé, indépendamment de leur statut, sont comptabilisées.

Challenge PROMOTOUR et PROMOTOUR CLASSIC et PROMOTOUR FEMININ

A l'issue du classement annuel, le (ou les) vainqueur(s) de chacun des 3 classements PROMOTOUR et PROMOTOUR CLASSIC et PROMOTOUR FEMININ se voi(en)t attribuer un Challenge pour l'année. Ce Challenge est remis en jeux tous les ans.

Le détenteur du Challenge de l'année ne pourra se voir remettre le Challenge l'année suivante. En cas de victoires consécutives, il sera déclaré vainqueur du Classement annuel, le challenge étant alors attribué à son (ses) dauphin(s).

Au bout de 3 attributions d'un même Challenge, les coureurs continuent à être normalement classés, mais ne se voient plus attribuer le Challenge concerné. Leur(s) Dauphin(s) se voi(en)t alors attribué le Challenge concerné.